

Le LCGB-SESF a rencontré le Ministre des Finances pour aborder la situation de l'emploi dans le secteur financier

Ce mardi 23 février, une délégation du LCGB-SESF a rencontré le Ministre des Finances, Luc Frieden, afin de manifester son inquiétude par rapport aux enjeux importants auxquels est confronté le secteur financier et à l'impact très négatif qui en découle sur l'emploi. Ce fut aussi l'occasion d'aborder certains dossiers précis.



Le LCGB-SESF a abordé la question de l'accélération des délocalisations d'activités au niveau de certains groupes internationaux (notamment au niveau des fonds d'investissement) avec pour conséquence, un déplacement de la croissance (et donc de l'emploi) vers de nouveaux eldorados : le plus souvent soit

vers l'Asie (Inde, Philippines, Singapour, ...), soit vers les Pays de l'Est, mais toujours au détriment des entités luxembourgeoises.

Face à ce problème croissant, le LCGB-SESF a demandé au Gouvernement et aux autorités de contrôle d'être particulièrement vigilants afin d'assurer un meilleur

contrôle et suivi lors de demande de transfert d'activités.

Le LCGB-SESF a aussi évoqué les fusions réalisées ou en cours et leurs conséquences directes et indirectes, la situation préoccupante pour les Landesbank allemandes et l'impact du rapatriement de certains capitaux pour l'activité de banque privée.

Le LCGB-SESF a abordé la situation chez Fastnet suite au retrait des Fonds de Fortis Investment Management et leur transfert vers BP2S (Groupe BNP Paribas). Plus de 100 emplois seraient concernés. Le LCGB-SESF a demandé à ce que les garanties en matière d'emploi qui ont été données par BNP Paribas dans le cadre de la fusion avec BGL puisse être étendues également aux salariés de Fastnet Luxembourg.

Le LCGB-SESF a insisté sur la responsabilité importante qu'ont les partenaires sociaux et l'Etat afin de mettre tout en œuvre pour anticiper ces mouvements et pour éviter, tant que faire se peut, les suppressions d'emplois, sinon d'accompagner au mieux les changements et de préserver les existences des salariés du secteur.

Au niveau de l'emploi dans le secteur, le LCGB-SESF attend des solutions pragmatiques pour les salariés et considère essentielle la poursuite des efforts dans les dispositifs visant à assurer un meilleur encadrement des salariés victimes de la perte de leur emploi, notamment au travers de mesures facilitant une transition de carrière, la réinsertion professionnelle, la

formation permettant de faire face aux changements dans le secteur, la mise en œuvre de mesures de maintien dans l'emploi, ...

Le Ministre des Finances a rejoint l'idée lancée par LCGB-SESF en septembre 2008, d'envisager la mise en œuvre d'une tripartite sectorielle afin de répondre aux défis de demain.

Enfin, le LCGB-SESF a insisté sur la responsabilité sociale des entreprises ainsi que sur la nécessaire ouverture de la part des employeurs du secteur financier par rapport à la mise en place d'alternatives aux projets licenciements via des véritables plans de maintien dans l'emploi négociés permettant de maintenir les salariés dans un emploi et de préserver leur existence.

*Communiqué par le LCGB-SESF
Syndicat des Employés du Secteur
Financier*

Le 24 février 2010.